



Les journées d'automne de **L'ANAMEVA**

“ Pour une expertise plus éclairante ! ”

Actualités du Dommage Corporel.

Sous la direction des Drs Philippe DONNOU et Eric PEAN.

26 et 27 septembre 2025

Hôtel SOFITEL Marseille - 36 Bd Charles Livon 13007

CONGRÈS 2025

Chers Amis, Chers Adhérents, Chers Collègues,

Nous serions très heureux de vous retrouver cette année pour le congrès annuel de l'ANAMEVA !

Il se déroulera les vendredi 26 et samedi 27 septembre prochain au cœur de la Cité Phocéenne, au Sofitel Marseille Vieux Port.

Situé à deux pas du Palais du Pharo, du Fort d'Entrecasteaux et face au Vieux Port, le Sofitel Marseille Vieux Port offre une vue magique et inégalable. En mêlant tradition et modernité, ce lieu nous plonge directement dans la vibrante atmosphère du Sud.

Un dîner amical sur réservation (*voir bulletin d'inscription*) est également prévu le vendredi soir afin de prolonger votre expérience marseillaise !

Très cordialement,

Drs Michel NAUDASCHER, Phillippe DONNOU, Eric PEAN et Jacques BODELET.

VOUS TROUVEREZ CI-APRÈS LE PROGRAMME DÉTAILLÉ DU CONGRÈS DE L'ANAMEVA 2025, AINSI QUE LE BULLETIN D'INSCRIPTION :



PROGRAMME JOUR 1

Lieu	SOFITEL Marseille Vieux-Port
Date	Vendredi 26 septembre
Heure	12 h 00 - 18 h 00
Intervenants	Pr. Christophe QUEZEL AMBRUNAZ, Me Claudine BERNFELD, M. Benoit MORNET, Pr Eric BACCINO, M. Sébastien CLEMENT, Me Alice BARRELLIER, Me Frédéric BIBAL

HORAIRE	PROGRAMME
12 H 00	<input type="checkbox"/> Déjeuner au restaurant LES TROIS FORTS
18 H 00	<input type="checkbox"/> Conférences dans la salle de réunion PINQUE
	<input type="checkbox"/> Pause collation servie dans le salon FELOUQUE
14 H 00 Salle Pinque	OUVERTURE Dr Michel NAUDASCHER, Président de l'ANAMEVA PRÉSENTATION DU SÉMINAIRE Dr Philippe DONNOU, Vice-président de l'ANAMEVA Dr Eric PEAN, Vice-président de l'ANAMEVA, Co-président de l'ANADOC
14 H 15 Salle Pinque	Pr. Christophe QUEZEL AMBRUNAZ, Université de droit Savoie Mont-Blanc <i>« Les mots sur les maux : médecins et juristes parlent-ils la même langue ? »</i>
14 H 45 Salle Pinque	Me Claudine BERNFELD, Barreau de Paris : <i>« Les souffrances, initiales et les souffrances persistantes »</i>
15 H 15 Salle Pinque	M. Benoit MORNET, Conseiller à la 1ère Chambre civile de la Cour de cassation: <i>“Les troubles dans les conditions d’existence (TCE) »</i>
15 H 45 Salle Pinque	Pr Eric BACCINO, Chef du service de Médecine Légale, CHU de Montpellier <i>« Deux axes de recherche :</i> <ul style="list-style-type: none"><i>• Aggravation et processus de vieillissement</i><i>• Peur des représailles et femmes battues : pour un nouveau PPE (Préjudice permanent exceptionnel) »</i>

PROGRAMME JOUR 1

Lieu	SOFITEL Marseille Vieux-Port
Date	Vendredi 26 septembre
Heure	12 h 00 - 18 h 00
Intervenants	Pr. Christophe QUEZEL AMBRUNAZ, Me Claudine BERNFELD, M. Benoit MORNET, Pr Eric BACCINO, M. Sébastien CLEMENT, Me Alice BARRELLIER, Me Frédéric BIBAL

HORAIRE	PROGRAMME
16 H 15 Salle Pinque	Séance questions – réponses
16 H 30 Salon Felouque	Pause – Collation Sélection de boissons chaudes, jus de fruit et assortiment de douceurs
16 H 50 Salle Pinque	M. Sébastien CLEMENT / La revue Pratique du Dommage Corporel : Présentation de la maison d'édition LEH
17 H 00 Salle Pinque	Me Alice BARRELLIER, Barreau de Caen : <i>« La présentation du DFP selon l'avocat, au stade de l'expertise et de l'indemnisation »</i>
17 H 30 Salle Pinque	Me Frédéric BIBAL, Barreau de Paris : <i>« L'intégration de l'état antérieur, entre causalité et imputabilité »</i>
18 H 00 Salle Pinque	SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE Dr Philippe DONNOU, et Dr Eric PEAN

19h30 / 20H – DINER AMICAL SUR INSCRIPTION

Nous partagerons un moment de convivialité lors d'un dîner amical le vendredi soir.

Tarif: 100 € par personne.

Réservation via le bulletin d'inscription du congrès, dans la limite des places disponibles.

PROGRAMME JOUR 2

Lieu	SOFITEL Marseille Vieux-Port
Date	Samedi 27 septembre
Heure	09 h 00 - 17 h 45
Intervenants	Pr Laurent BLOCH, M. Jean-Paul BESSON, Pr Cécile MANAOUIL, Me Emeric GUILLERMOU, Me Margaux BOUCHARD, Me Antoine CHAMBOLLE, Dr Gilles FAIVRE, Dr Eric PEAN, Mme Anne GUEGAN, M. Antonio MUSSELA, Pr Laurent BLOCH, Dr Gilles FAIVRE, Dr Catherine WONG

HORAIRE	PROGRAMME
09 H 00	<input type="checkbox"/> Conférences dans les salles PINQUE & FELOUQUE
	<input type="checkbox"/> Déjeuner au restaurant LES TROIS FORTS
17 H 45	<input type="checkbox"/> Collations servies dans les salles de conférences
09 H 15	Pr Laurent BLOCH, Droit Privé Université Bordeaux Aquitaine <i>« Comment concilier imputabilité et causalité ? »</i>
09 H 45	M. Jean-Paul BESSON, 1er Président de Chambre, Cour d'appel de Paris, Coordinateur du pôle 1 - Urgences Civiles et Libertés <i>« Importance de la mission d'expertise médicale dans la détermination de l'état antérieur »</i>
10 H 15	Pr Cécile MANAOUIL, Chef du service de Médecine Légale - CHU Amiens <i>« Etat antérieur asymptomatique révélé ou symptomatique aggravé par le fait dommageable : discussion d'imputabilité »</i>
10 H 45	Pause – Collation Sélection de boissons chaudes, jus de fruits, accompagnement sucré.
11 H 15	Me Emeric GUILLERMOU, Barreau de Toulon <i>« Temporalité et complexité des causalités : rendre compte du réel »</i>
11 H 45	Me Margaux BOUCHARD, Me Antoine CHAMBOLLE, Barreau de Bordeaux <i>« Traumatismes crâniens : preuves et enjeux de l'aggravation invisible »</i>

PROGRAMME JOUR 2

Lieu	SOFITEL Marseille Vieux-Port
Date	Samedi 27 septembre
Heure	09 h 00 - 17 h 45
Intervenants	Pr Laurent BLOCH, M. Jean-Paul BESSON, Pr Cécile MANAOUIL, Me Emeric GUILLERMOU, Me Margaux BOUCHARD, Me Antoine CHAMBOLLE, Dr Gilles FAIVRE, Dr Eric PEAN, Mme Anne GUEGAN, M. Antonio MUSSELA, Pr Laurent BLOCH, Dr Gilles FAIVRE, Dr Catherine WONG

HORAIRE	PROGRAMME
14 H 00	Séance questions - réponses
14 H 15	Dr Gilles FAIVRE et Dr Eric PEAN – AEXEVI <i>« Présentation d'un outil pour l'évaluation des TCE »</i>
14 H 45	Mme Anne GUEGAN, Maître de Conférence Université Paris I Panthéon-Sorbonne M. Antonio MUSSELA, magistrat TJ de Créteil <i>« Comment chiffrer les TCE, approche universitaire et juridique »</i>
15 H 30	Pr Laurent BLOCH, Dr Gilles FAIVRE <i>« La singularité de la perte de chance en matière médicale, illustration par un cas clinique »</i>
16 H 15	Séance questions – réponses Pause collation
16 H 45	Dr Catherine WONG, psychiatre Paris <i>« 10 propositions pour une approche barémique psychiatrique objective. Illustration par un cas clinique »</i>
17 H 30	SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE: Dr Philippe DONNOU, et Dr Eric PEAN REMERCIEMENTS ET PERSPECTIVES: Dr Michel NAUDASCHER

Les interventions feront l'objet du tome N° III de la Revue Pratique du Dommage Corporel

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de retourner ce bulletin d'inscription à l'adresse suivante :
anameva.tresorier@gmail.com

Nom, Prénom:.....

Qualité, profession:

Adresse postale :

Téléphone :

E-mail :

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous inscrire au plus vite :

Par virement bancaire à privilégier :	Par chèque à l'ordre de :
ANAMEVA IBAN: FR76 3000 3033 53000 3727 0887 12 BIC: SOGEFRPP	ANAMEVA Domaine des Oiseaux Chemin de l'Eglise 71260 CRUZILLE

➤ Inscription au congrès les 26 et 27 septembre* :

Membres ANAMEVA : 450 € (avant le 30/04) / 500€ (après le 30/04)

Non-membres ANAMEVA : 500 € (avant le 30/04) / 550€ (après le 30/04)

Je suis membre : Oui Non

➤ Inscription au dîner amical du vendredi soir: Oui Non

100 € x (Nombre de participants) =€

TOTAL :€ par chèque ou virement



NUITÉES HÔTELLERIE

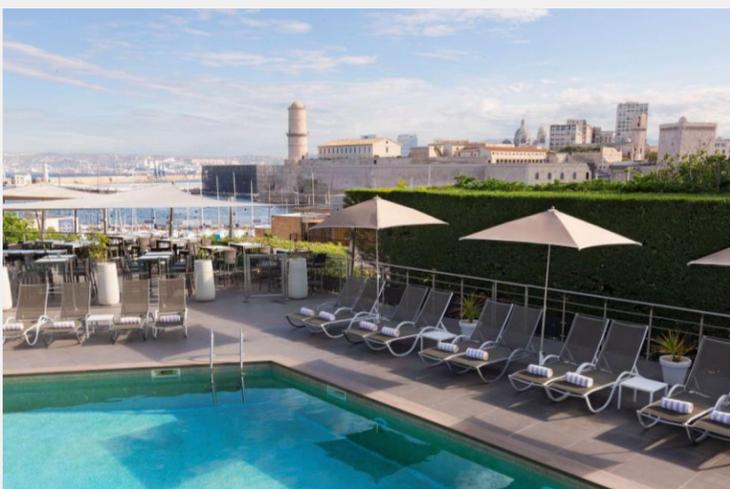
Les réservations des nuitées à Marseille seront, cette année, libres et à la charge de chacun.

Pour ceux qui souhaiteraient profiter des prestations de l'Hôtel Sofitel Marseille Vieux Port, l'ANAMEVA a négocié des conditions particulières dont nous pouvons vous faire bénéficier pour la nuitée du vendredi soir :

Catégorie	Prix public TTC	Tarif ANAMEVA TTC
Chambre supérieure. Petit déjeuner et taxe de séjour inclus	374€	315€

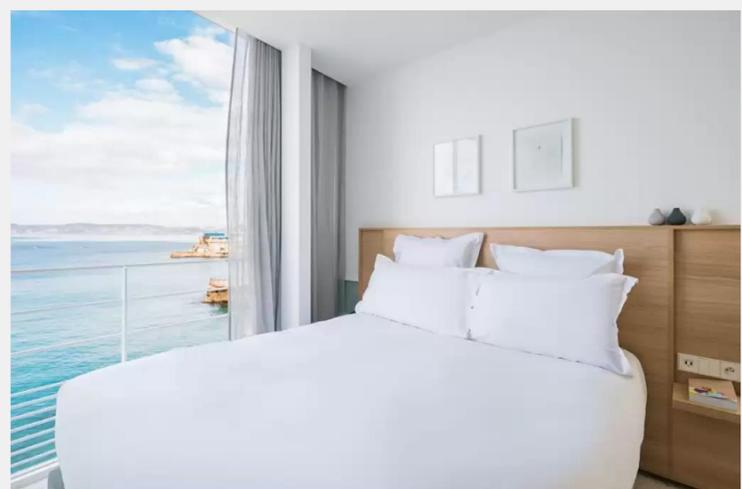
Pour cela, il vous suffit de nous adresser une demande de réservation avant le 30 avril à l'adresse suivante: anameva.tresorier@gmail.com.

Vous trouverez également ci-dessous une sélection d'hôtels, tous situés à moins de 20 minutes à pied du Sofitel :



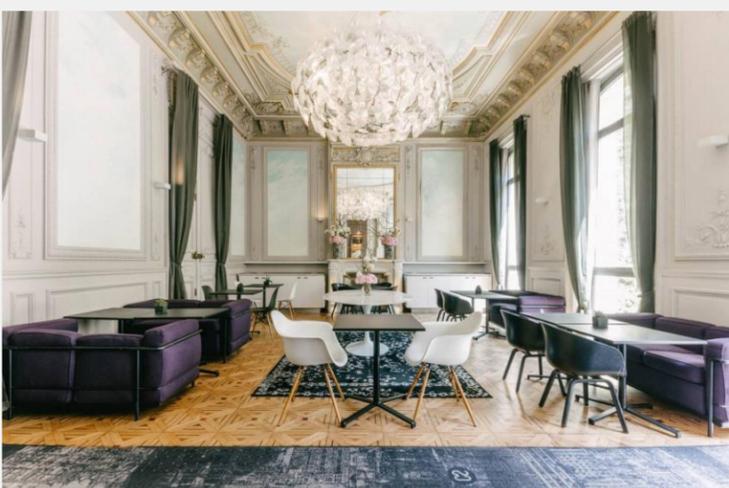
NOVOTEL

Accès direct au Sofitel



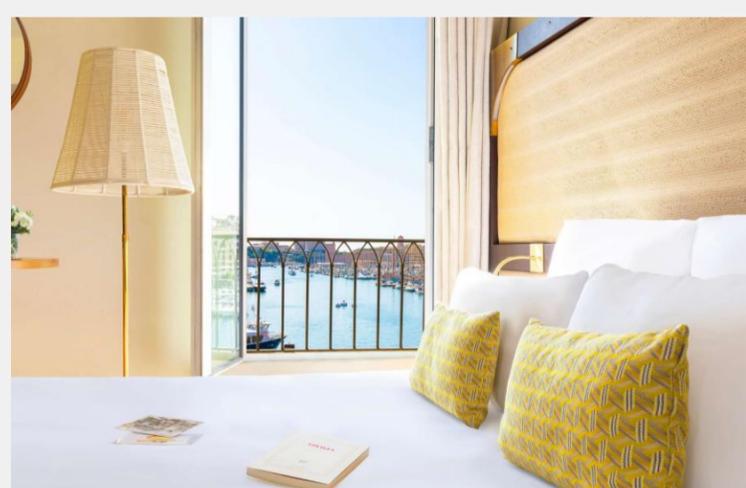
LES BORDS DE MER

10 min à pied du Sofitel



C2 HOTEL

20 min à pied du Sofitel



GRAND HOTEL BEAUVAU

20 min à pied du Sofitel